

VILLEMEUX-SUR-EURE

DIRECTION DE L'URBANISME

DÉCISION DE NON OPPOSITION DE DÉCLARATION PRÉALABLE MAISON INDIVIDUELLE

Délivrée par le maire au nom de la commune

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier, adressez-vous :

Mairie

35 Gande Rue, 28210 VILLEMEUX-SUR-EURE

 D P 0 2 8 4 1 5 2 3 0 0 0 1 8	 1 1 0 0 0 0 0 1 9 4 1 3
Dossier : DP 028415 23 00018 Déposé le : 19/04/2023 <u>Nature des travaux</u> : RAVALEMENT FACADE <u>Adresse des travaux</u> : 41 GRANDE RUE 28210 VILLEMEUX-SUR-EURE <u>Références cadastrales</u> : 000B0595	<u>Demandeur</u> : MADAME DODEMAN CATHERINE 41 GRANDE RUE 28210 VILLEMEUX-SUR-EURE <u>Demandeur(s) co-titulaire(s)</u> : ----
Le projet est situé en zone UA: Centre ancien du bourg	

Remis en mains propres

Le Maire de VILLEMEUX-SUR-EURE,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 18 janvier 2013, modifié le 07 septembre 2018,

Vu la servitude AC1 Monuments historiques (Périmètre des abords) - Eglise St Maurice,

Vu la servitude AC2 Sites inscrits et classés (Enceinte du site) - Site inscrit,

Vu l'avis favorable avec prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, en date du 12 mai 2023,


DÉCIDE

Article 1

La DP 028415 23 00018 fait l'objet d'une DÉCISION DE NON OPPOSITION pour les travaux décrits dans la demande présentée, sous réserve du respect des prescriptions indiquées ci-après.

Article 2

La peinture employée doit être minérale.

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 28/04/2023	Fait à VILLEMEUX-SUR-EURE, le 12 MAI 2023
	Le Maire  Daniel RIGOURD 